

Le Bulletin du SIAO



N° 53

Mai 2021

Des films d'action sociale en ligne pendant une semaine

Le 23e Festival du film d'action sociale, proposé par l'Institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine, dans le cadre de ses Rencontres documentaires, aura lieu en ligne du 17 au 21 mai.

Depuis 1990, ces rencontres proposent, une année sur deux, une sélection de films autour des grandes thématiques sociales et sociétales. Le festival permet aux futurs travailleurs sociaux « d'interroger leurs démarches professionnelles, d'actualiser leurs pratiques et leurs connaissances à travers la rencontre de professionnels, de films, de débats et de séminaires. »

Cette année, en raison des conditions sanitaires, et pour ne pas repousser une fois de plus le festival, l'ensemble de la compétition sera disponible en ligne, mais d'autres moments du festival (séminaires, master class, séances en plein air, remise des prix...) pourront être maintenus en présentiel, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Quatre jurys sélectionneront les lauréats.

La liste des films en compétition est disponible <u>ici</u>.

23e <u>Festival</u> du film d'action sociale, proposé par l'IRTS de Lorraine, du 17 au 21 mai.

Merci pour vos remarques et vos contributions Prochain Numéro courant Juin 2021

Activité du SIAO/115

1062 appels en avril 2021 dont:

- ➤ 268 demandes orientées vers les abris de nuit
- > 9 orientations vers des hébergements dont 3 suite à des violences.
- > 123 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- > 30 demandes orientées vers l'hôtel dont 16 suite à des violences

Dans ce numéro

- Festival
- Aide scolaire au centre d'hébergement de Montbéliard
- Garantie jeunes
- Les enfants en centre d'hébergement
- Les 3 vagues du COVID

PRE et SOUTIEN SCOLAIRE



Le Centre d'hébergement du CCAS de la ville de MONTBELIARD :

Nous hébergeons plusieurs familles avec enfants au sein du centre d'hébergement. Il est apparu que la totalité de ceux scolarisés sur différents niveaux en Primaire, rencontraient de grandes difficultés dans les apprentissages.

Ces difficultés s'expliquent par le fait que les parents maitrisent peu ou pas le français, et par des contextes de vie difficiles.

Après échanges entre Floriane, éducatrice spécialisée du centre d'hébergement, et la directrice de l'école du quartier, l'idée de la mise en place d'une aide aux devoirs mutualisée est apparue.

Conjointement avec le PRE, Programme de Réussite Educative, nous avons travaillé à la mise en place de cette activité, financé par ce dispositif.



Ainsi, depuis le 10 mars 2021, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, une étudiante vient trois fois par semaine au Centre d'Hébergement pour intervenir auprès de 5 enfants, âgés de 6 à 11 ans, de façon individuelle ou en en petits groupes.

Des évaluations seront réalisées auprès des enseignants.

Annie VITALI

Vice-Présidente du CCAS de Montbéliard

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html

La garantie jeunes appelée à devenir « universelle »

Plutôt qu'une extension du RSA aux moins de 25 ans, le gouvernement promet d'aboutir à une « garantie jeunes universelle », qui assortira à une aide financière un accompagnement vers l'emploi. Une réflexion doit s'engager mi-janvier.

Faire de la garantie jeunes un « droit ouvert à tous » ? A cette proposition du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), dans un rapport remis le 7 janvier, le gouvernement répond désormais par une perspective nouvelle : la « garantie jeunes universelle ». « C'est mieux que le RSA jeune », explique la ministre du travail Elisabeth Borne, dans un communiqué publié le 8 janvier : « Chacun pourra bénéficier d'une aide financière en plus d'un accompagnement vers l'emploi. » Comme elle l'avait déjà dévoilé au Journal du dimanche, le 2 janvier, le but est de « s'assurer qu'aucun jeune ne renonce à un parcours vers l'emploi à cause de difficultés financières ».

Un double principe

Afin de parvenir à une telle garantie jeunes universelle, une « première étape » avait déjà été engagée en novembre, dévoile le gouvernement dans son communiqué. Avec le renforcement du plan « 1 jeune, 1 solution », en effet, avait été généralisé le double principe d'un « accompagnement social personnalisé vers l'emploi » assorti d'une « aide financière pour les jeunes qui en ont besoin ».

En Pacea comme en AlJ

De fait, dans une conférence de presse, le 26 novembre, Jean Castex avait notamment promis 50 000 places supplémentaires pour la garantie jeunes actuelle, afin de parvenir à un total de 200 000 bénéficiaires en 2021. Mais par ailleurs ont été programmées 420 000 places en Pacea (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie), avec une allocation désormais cumulable avec d'autres revenus, ou encore 240 000 places en « accompagnement intensif jeunes » (AIJ) — soit, au



total, « potentiellement près d'un million de jeunes » aidés en 2021, est-il souligné dans le communiqué.

Un « écosystème d'aides »

Or « au-delà de cette réponse massive d'urgence, le gouvernement souhaite aller plus loin pour l'avenir et mettre en place de manière pérenne une "garantie jeunes universelle" », est-il précisé. Dès la mi-janvier doit ainsi être engagée une réflexion sur ce futur « écosystème d'aides dont les principes seraient : plus d'autonomie, d'universalité, de simplicité et de personnalisation ».

29 propositions

« Chiche », encourage Antoine Dulin, qui avait remis le rapport de la COJ au gouvernement le 7 janvier. « Qu'on applique nos 29 propositions, et la garantie jeunes deviendra alors universelle, et ce sera effectivement mieux qu'un RSA jeunes. » Le président de la commission de l'insertion des jeunes de la COJ appelle, notamment, à harmoniser « au niveau du montant du RSA » les différentes aides financières accessibles, que ce soit avec l'actuelle garantie jeunes, le Pacea, l'AlJ ou encore l'école de la 2e chance... Antoine Dulin espère, néanmoins, que la réflexion promise pour la mi-janvier aura un aboutissement plus concret que la concertation ouverte en 2019 sur le revenu universel d'activité.

Mieux accueillir les enfants en centre d'hébergement

Comment répondre aux besoins particuliers des enfants en CHRS ou en centre d'hébergement d'urgence ? La Fédération des acteurs de la solidarité s'efforce de diffuser de bonnes pratiques, de livrets d'accueil en "repas des ados". Il reste à trouver les financements adéquats.

Le renard rouge devrait capter les regards des enfants, au sein du centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Dessiné par une illustratrice rennaise, <u>Anna Michalak</u>, le canidé se faufile de page en page, sur le « livret d'accueil » qui doit leur être désormais proposé au CHRS « Clara Zetkin » de Saint-Brieuc.

« Ici, il n'y a des appartements que pour les mamans et les enfants », est-il expliqué dès les premières pages. « Il est interdit pour les papas d'entrer. Mais je pourrai voir mon papa, s'il en a le droit, dans un autre lieu. »

Si le cahier éclaire sur le fonctionnement du centre d'hébergement, « il permet aussi d'avancer, pour ces enfants hébergés avec leurs mères victimes de violences conjugales, en nommant les choses avec eux », commente Pamela Rouxel, coordinatrice à l'association Adalea.

Pouvoir d'agir des enfants

S'il était encore chez l'imprimeur le 29 avril dernier, ce livret a néanmoins été présenté lors d'un webinaire organisé à cette date par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). En guise d'inauguration d'une série de conférences en ligne « Travail social, et si on en parlait? », l'organisation a en effet souhaité explorer « quelle place donner à l'enfant et à sa parole dans nos pratiques d'intervention sociale ».

« On parle souvent de pouvoir d'agir et d'"aller vers", mais il semble qu'il y a un angle à développer en direction des enfants », comme a pu l'exposer Adrien Breger, chargé de mission à la FAS.

À défaut de toboggan rose

Depuis Vénissieux, dans la métropole de Lyon, Cherifa Saouthi a elle-même pu esquisser les efforts menés en ce sens, dans son centre d'hébergement d'urgence (CHU) pour familles, géré par la Fondation de l'Armée du salut.

Initialement dédié au renfort hivernal avant d'être pérennisé en 2020, « ce centre n'avait pas été pensé pour accueillir les enfants », décrit la chef de service. À défaut de tables basses ou de toboggan rose, l'équipe s'efforce au moins d'accompagner les jeunes résidents, qui occupent près de la moitié des 140 places.

La parole aux enfants

Leur sont ainsi proposés une salle d'activités, un groupe pour « donner la parole aux enfants », ou encore des animateurs venus d'un centre de loisirs extérieur... « On essaie [de faire en sorte] que les enfants reprennent leur place d'enfants », résume Cherifa Saouthi. « Nous avons également travaillé

des projets d'accompagnement à la parentalité, par exemple avec un café pour les mamans. »

Il reste à résoudre certaines contradictions... En entretien avec un parent isolé, par exemple, il faut parfois accueillir son petit, qui se retrouve alors exposé à de bien lourdes problématiques d'adultes.

Besoins fondamentaux

Pour aider les professionnels à mieux répondre aux besoins des enfants, aussi bien dans les hébergements que dans l'accompagnement vers le logement, la FAS a publié un guide, le 4 mai. En près de 80 pages, la fédération y invite les équipes à considérer leurs « besoins fondamentaux », tels qu'ils ont été définis en protection de l'enfance par Marie-Paule Martin-Blachais, avant d'évaluer les réponses qu'ils peuvent y apporter.

Et, pour éventuellement les améliorer, le guide propose aussi une « boîte à outils » à même d'inspirer les travailleurs sociaux et leurs encadrants – avec, pêle-mêle, le « livret d'accompagnement », le « conseil des enfants », les vacances en famille, ou encore les « repas des ados ».

Au-delà des pratiques

« La transformation des pratiques et des modes d'agir est un levier indispensable dans l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants et familles », encourage le président de la fédération, Pascal Brice, dans un éditorial. Il reste que la lutte contre la pauvreté « ne peut pas faire l'économie d'orientations et de décisions politiques ambitieuses ».

L'ancien diplomate appelle notamment au décloisonnement de la lutte contre l'exclusion avec l'aide sociale à l'enfance et avec le secteur du handicap. Mais il milite également pour des « adaptations des modalités de financement » pour les « dispositifs d'accompagnement s'adressant ou accueillant de fait des familles ».

Financements insuffisants

« Certaines structures sont financées selon le nombre de ménages accueillis, sans jamais tenir compte du nombre d'enfants éventuels », éclaire Maëlle Lena, chargée de mission à la FAS.

« Bien d'autres sont certes financées à la place, mais à un niveau insuffisant pour pouvoir adapter les réponses aux besoins des enfants et des familles – tout particulièrement en hébergement d'urgence. »

L'excellence des pratiques professionnelles ne pourra combler, à elle seule, l'intérêt supérieur de l'enfant.

Un webinaire de présentation du guide est proposé par la FAS le 10 juin, de 10h à 12h. Les inscriptions, gratuites, sont ouvertes <u>ici</u>.

Trois "vagues sociales" du Covid

Prime d'activité 🌑 AAH

Un an après le confinement de 2020, il est maintenant possible de mesurer avec exactitude certains effets sociaux de la crise 3 000 000 sanitaire. De précieux indicateurs sont en effet publiés, désormais, par la Drees, la direction statistique des ministères sociaux. Chaque 2000 000 mois, depuis décembre 2020, elle propose un 1,500,000 suivi des "prestations de solidarité pendant la crise sanitaire". Et l'on connaît à présent ses 1000000 estimations jusqu'en février 2021. De quoi 500 000 comparer, enfin, les évolutions avant, et après, le premier confinement.

A vrai dire, pour certains des minima sociaux observés, la tempête sanitaire aura eu peu

d'effets. L'Allocation aux adultes handicapés (AAH), par exemple, a vu le nombre de ses bénéficiaires poursuivre sa lente croissance, presque aussi régulièrement que les années précédentes. Après une légère crue à l'été 2020, en fin de compte, cet hiver, le glissement annuel n'était que de + 1,7 % par rapport à février 2020.

Un autre revenu minimal, en revanche, dessine une "vague sociale" plus marquée. Le revenu de solidarité active (RSA), qui était déjà versé à près de 1,9 millions de personnes en 2019, aura franchi le seuil des 2 millions dès juin 2020. Les dernières statistiques disponibles montrent que cette crue se sera poursuivie jusqu'au deuxième confinement. La bonne nouvelle est que, depuis, la tendance est au ressac... Il reste que la digue des 2 millions est encore submergée.

Avec la prime d'activité, enfin, le covid-19 dessine plutôt une "mer agitée". Après une revalorisation au 1er janvier 2019, ce complément de revenu pour travailleurs modestes a trouvé de plus en plus d'allocataires, jusqu'en juin 2020. Mais la crise brutale de l'emploi semble alors avoir écarté une partie des actifs éligibles. A la rentrée, certes, les effectifs sont repartis à la hausse, jusqu'à un nouveau record de 4,5 millions de bénéficiaires en décembre. Mais la tendance, depuis, est de nouveau au repli.